Le fascisme est le capitalisme plus l'assassinat. **Upton Sinclair** (écrivain américain)

LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

N° 506 - SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026



UNE RÈGLE D'OR : taxer les riches comme tout le monde...

Le Sénat s'attaque à l'abattement fiscal des retraités...

Nos « chers » sénateurs, Larcher, Nédélec, Sido ont voté mardi pour ramener de 4 439 à 1 000 euros par foyer fiscal le plafond annuel de l'abattement de 10 % sur les pensions de retraite, accordé il y a 40 ans par Raymond Barre, qui était destiné à alléger la charge fiscale des retraités.

En échange, toutes les pensions seraient indexées sur l'inflation en 2027. Vu le peu de revalorisation des pensions, plafonner l'abattement fiscal à 1000 euros aurait un impact considérable. Des retraités modestes pourraient devenir imposables et la réduction de l'abattement augmenterait mécaniquement le revenu fiscal de référence (RFR).

Celui-ci sert de calcul pour l'obtention de nombreuses aides : Complémentaire santé solidaire, aides à l'adaptation et la rénovation des logements, aide au logement, aide à domicile … Cela peut aussi faire basculer des ménages vers la tranche supérieure des prélèvements sociaux de CSG et CRDS.

Par exemple, pour une personne seule déclarant 20 000 € de pension annuelle, l'abattement passerait de 2 000 à 1 000 €. La hausse estimée de l'impôt (sans compter celle de la CSG et CRDS) serait de +159 €. Pour un couple déclarant 35 000 € de pension annuelle, l'abattement passerait de 3500 à 1000 €. La hausse serait estimée à +243 €. Et ainsi de suite. 65 % des retraités verraient leurs impôts augmenter.

Ce n'est pas aux retraités de supporter le coût de la dette publique que le gouvernement a créée en inondant les plus riches de cadeaux fiscaux. 10 000 retraités ont battu le pavé parisien le 19 novembre 2026 contre cette mesure, 10 000 habitants de Chaumont et ses alentours ont signé l'an dernier notre pétition contre la suppression de l'abattement.

Les sénateurs, qui bénéficient d'un abattement spécial de 15% pour frais de mandat, de la retraite à taux plein après 5 ans devraient commencer par supprimer leurs propres avantages avant de toucher à nos pensions..

Marie-Rose Patelli

SAMEDI 28 NOVEMBRE 11H
PLACE DE LA MAIRIE - CHAUMONT
SOLIDARITÉ PALESTINE

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

CINÉ-DÉBAT "TOUT VA BIEN"
Mardi 1er décembre, 18h30
Le parcours de cinq mineurs non accompagnés à Marseille.
Débat avec le jeune **Ismaël Kisman Keita** et **Amnesty International**
À l'Affiche
AMNESTY INTERNATIONAL
Tarif tous ciné-débats : 6,90 € et prix réduits : bénéficiaires des associations

PAGE 2 : Chaumont : à propos de la masse salariale •• Les nouveaux errements de l'Arcom ••

PAGE 3 : Infos d'ici et d'ailleurs

PAGE 4 : Les Missions locales sacrifiées •• Taxer les riches ! •• LE RN contre les droits humains

Projet Mistral, c'est toujours NON !

Le conseil d'administration de Chaumont Habitat a voté le projet Mistral par 12 voix pour et 7 voix contre, un projet pourtant refusé par tous les habitants du quartier, comme par de nombreux Chaumontais qui ne comprennent pas pourquoi on végétalise et dédensifie au Cavalier et à la Rochotte pour densifier, bétonner et abattre les arbres du Clos Dormoy.
Le maire de Chaumont s'était prononcé contre, la nouvelle municipalité devrait réaffirmer ce refus. Quant à Chaumont Habitat qui doit se prononcer en décembre, il serait temps qu'il écoute ses locataires plutôt que de se lancer dans une opération spéculative. 36 logements neufs contre combien de départs et de logements vides ensuite dans le quartier ?

Agglo et Ville de Chaumont

À propos de "masse" salariale

Dans un article un peu confus relatant la volonté de la nouvelle municipalité de *mieux gérer sa masse salariale,* le Jhm affirme, e*n l'absence d'indicateurs, les ressources humaines de l'Agglomération, et donc de la Ville de Chaumont ne sont pas maîtrisées.* Une confusion d'abord parce qu'on ne perçoit pas ce qui serait de la responsabilité de l'Agglo et de celle de la ville.

Ce dont on se souvient, c'est que lors de la création de l'Agglo, les mouvements de personnel entre les deux entités avaient déjà posé des questions. Confusion encore, la nouvelle vice-présidente chargée des ressources humaines à l'Agglo, désormais élue dans l'opposition à Chaumont, mais ancienne adjointe aux finances, critique la gestion des ressources humaines de l'équipe dont elle était un pilier !

Enfin constat grave à deux titres : la masse salariale est le budget le plus important d'une ville et ne pas le contrôler est un risque et financier et politique, mais derrière ce vocable de masse salariale, terme un rien méprisant, c'est le sort de femmes et d'hommes de toutes catégories professionnelles, leurs conditions de travail, leurs carrières, leur investissement dans le service public qui est en jeu.

Ce qui serait en cause, ce serait l'absence ou le mauvais usage d'un outil informatique performant, maîtrisé, en capacité de fournir des graphiques, des résultats, des perspectives. La technologie (et pourquoi pas l'IA) en lieu et place de l'humain nourri des besoins de la population et du territoire.

La maîtrise de la masse salariale doit découler de la concertation élus-responsables-représentants du personnel dans les instances prévues.

Louis Laprade

Taxer les riches !

La cote de popularité de Macron est historiquement basse, la pire de la 5ème république : 11% d'opinions favorables seulement ! Et pour cause, les Français n'en peuvent plus de se serrer la ceinture quand les milliardaires ont doublé leur fortune depuis que Macron est au pouvoir. Il n'a eu de cesse de faire d'énormes cadeaux fiscaux aux ultra riches alors que la pauvreté explose dans le pays (10 millions selon l'Insee) pour atteindre les 15,4% de la population en métropole. Pas étonnant que le déficit s'accroisse de 1 135 milliards d'euros par le "Mozart de la finance".

Dans le budget d'austérité proposé par Lecornu, tout le monde passe à la caisse : les retraités, les chômeurs, les apprentis, les allocataires, les travailleurs du privé, les fonctionnaires, les malades... sauf les très riches.

Le déficit du budget de l'Etat n'est pas dû à trop de dépenses mais aux baisses de recettes : 211 milliards par an, selon les conclusions de la commission d'enquête transpartisane du Sénat.

Et pourtant des solutions existent. L'économiste Gabriel Zucmann propose une taxe plancher à 2% sur les patrimoines supérieurs à 100 millions. Elle rapporterait 20 milliards au budget de l'Etat et permettrait de rétablir en partie le principe d'égalité des citoyens devant l'impôt (cela concerne 1800 familles les plus riches de France).

Selon l'Ifop, 86 % des Français sondés, tous électorats confondus, sont favorables à la taxe Zucman. Et pourtant elle vient d'être rejetée à l'Assemblée nationale par LR, le RN et les macronistes, en opposition avec le souhait de la majorité de leurs électeurs. L'Institut des politiques publiques nous révèle aussi que 0,0002% des plus riches (les milliardaires) ne participent à l'impôt qu'à hauteur de 26% de leur revenu tandis que la majorité des Français participe à 46% !

Sur les frontons des édifices publics de la République française n'est-il pas écrit : liberté, **égalité**, fraternité ? Sommes-nous encore en République ou sommes-nous revenus à une monarchie avec ses privilèges ?

Pascal Pruvot.

SALUTS NAZIS ET RACISME CHEZ LES DOUANIERS DE HAUTE-MARNE..
Pendant des années, des douaniers de la brigade de Chaumont ont signalé en vain le harcèlement et les propos racistes de leurs collègues. Leur ancien chef a fini par être sanctionné, mais les lanceurs d'alerte se retrouvent mis au ban de l'unité. - **lire sur Médiapart**

Les nouveaux errements de l'Arcom

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, qui n'est déjà pas capable de faire respecter ses propres règles sur les chaînes de la TNT, entend désormais, dans le cadre de la campagne présidentielle, s'occuper des créateurs de contenus sur internet. C'est à la fois absurde et, pour le coup, attentatoire à la liberté d'expression.

Certes, l'une des principales missions du gendarme de l'audiovisuel est de veiller à la pluralité de l'information, puisque celle-ci est jugée seule garante de la démocratie.

Ainsi dans le cadre des fréquences TNT qu'elle distribue, l'Arcom doit, entre autres, veiller à ce que chaque chaîne respecte une certaine égalité/équité des temps de paroles politiques. Il se trouve cependant qu'elle en est actuellement incapable. En témoignent toutes les infractions au règlement commises par CNews et qu'elle n'a jamais su empêcher.

Le nombre de chaînes étant limité et la diversité des sensibilités de leurs propriétaires n'étant pas acquise, il n'est pas illogique qu'on astreigne chacune à un certain équilibre interne. Mais les mêmes règles ne s'appliquent pas à la presse écrite, par exemple. On considère que le pluralisme y est assuré par le nombre. L'Etat favorise la diversité en distribuant des aides aux journaux ayant des contenus politiques, quelles que soient leurs orientations.

Le système n'est pas parfait, comme l'a montré L'affranchi la semaine dernière, mais on peut constater qu'un certain pluralisme existe toujours dans la presse écrite. Or c'est bien sur internet qu'il se porte le mieux. Ce qui rend encore plus incompréhensible l'attitude de l'Arcom.

Qu'elle s'occupe d'y débusquer les comportements problématiques ou encore d'y faire respecter la propriété artistique, entre dans ses compétences. Mais imposer à chacun des temps de parole pour tous les candidats n'est ni souhaitable, ni réalisable.

Déjà, certains ont annoncé leur intention de désobéir. Et ça se comprend. On ne va tout de même pas obliger une chaîne YouTube luttant contre les idées d'extrême droite à laisser régulièrement le RN y dérouler ses mensonges !

Qui va enfin pouvoir demander à l'Arcom de s'occuper de ce qui la regarde ?

Lionel Thomassin

Nos infos, d'ici et d'ailleurs...

Un Data Center à Bure

Juste à côté de la poubelle nucléaire de Bure, un data center pourrait s'installer. Des bâtiments avec des milliers d'ordinateurs pour l'intelligence artificielle qui consomment beaucoup d'énergie, chauffent et ont besoin de beaucoup d'eau pour les refroidir.

La semaine dernière plus de la moitié des élus de Joinville se sont abstenus concernant l'approvisionnement en eau de CIGEO. Ils s'inquiètent de la consommation de la poubelle nucléaire de Bure qui nécessite déjà 500m3 jour en construction et nécessitera 200m3 par jour en exploitation. D'autant plus après l'été caniculaire que nous avons vécu et la baisse des nappes phréatiques. Le data center serait la goutte d'eau de trop !

Règle d'or

C'est la dernière lubie d'un président de la République en fin de règne : sortir de la naphtaline un vieux projet de règle d'or budgétaire datant de 2011. Et pour cela, il veut convoquer le Congrès pour y faire adopter une réforme constitutionnelle..

Cette règle d'or veut inscrire dans le marbre de la Constitution l'aide sans fin aux entreprises, les attaques contre les droits sociaux, contre la sécurité sociale. Comme l'a déclaré Eric Coquerel, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, *"Il est inacceptable que M. Macron propose, à six mois de son départ, de retourner ainsi la Constitution contre la démocratie parlementaire en verrouillant la politique économique et budgétaire de la nation".*

Une proposition d'autant plus douteuse que ce chef d'État impopulaire qui n'a jamais proposé un seul exercice à l'équilibre en dix ans, creusant la dette comme jamais, offrant des centaines et des centaines de milliards de cadeaux aux plus riches et aux entreprises, prétend donner des leçons de tenue de comptes en partant.

Un député socialiste a fort bien résumé la manœuvre *"C'est un peu l'histoire du mec qui, après avoir cramé la caisse, demande à être interdit de casino !"*

Loi permis de tuer

En pleine série de procès pour violences policières, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté la loi instaurant la « présomption d'usage légal des armes par les policiers et les gendarmes » avec les voix de la droite, de la macronie et du RN.

Qualifiée de permis de tuer par des centaines de milliers de personnes qui ont signé la pétition contre cette loi, c'est une mise en danger des citoyens par les dérives policières car elle décrète que les policiers sont présumés innocents et que c'est à la victime de prouver qu'elle est bien une victime. L'affaire Michel Zecler, qui vient d'être



jugée, confirme que, sans caméra, la victime aurait été sur le banc des accusés après les faux procès-verbaux des policiers. *(dessin Fred Sochard)*

Marie-Rose Patelli

Rappel à l'ordre

Alors que la jeunesse, ayant retrouvé l'usage de la parole et de la rue, dénonce l'inacceptable et exige la justice. Alors qu'elle se heurte à la répression la plus ignoble, l'annonce de la création à Chaumont d'un Conseil pour les droits et devoirs des familles résonne fâcheusement.
On connaît l'origine de cette nouvelle structure. On sait qu'elle est née en quelque sorte de « bons sentiments » dans les suites immédiates des incidents de la fête de la musique 2025.

Mais l'enfer est pavé de bonnes intentions et ce Conseil paraît, hélas, bien plus préoccupé de contrôle que d'éducation. Dans son intitulé même, il désigne les familles comme de potentiels coupables et qu'importe la disparition de médiateurs municipaux et les difficultés d'exercice des éducateurs associatifs. Comme dit le Jhm, il mêle la police et la justice et permettra d'entendre les familles pour des rappels à l'ordre.

Et pour que l'on comprenne bien où est le problème, le quotidien haut-marnais l'illustre par une photographie soigneusement choisie. On y voit, place de la mairie à Chaumont, deux policiers contrôlant un jeune Noir à dreadlocks.

A. Fellner

Rubrique on a déjà essayé le RN

Dans l'affaire du salut nazi à l'école des officiers de police, le seul élève suspendu est celui qui a signalé les faits...

Le député RN qui a déposé l'amendement pour ré-autoriser la location des logements "passoires thermiques" a une agence immobilière. Simple coïncidence !

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Xavier, Nathalie, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Lionel, Anne-Marie, Francis et Christine, Claire, Marinette, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Pierre, Richard, Sylvie, Christophe, Jeanne,, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Patricia, Jorge, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, Marie-Thérèse, Olivier, Margaret, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, Yvette, Jean-Marie, Claude, Jean-Claude, Évelyne, Jacques, Patricia, Marie-Thérèse, Frédérique, Florent, Mireille, Benoît, Agnès, Denis, Jean-Luc, André et Josette, Liliane, Pascal, Jean-Jules, Abdel, Jeanne, Christian, Jean-François, Michel, Ludmila, Marie-Christine, Chantal, Françoise, Claude, Geoffrey, Luc, Gérald, Josette, Jean, Jean-Pierre, François, Nicole, Cathy, Gérard, Gillette et Jean-Claude, Rachel, Patrice, Hervé et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : ..... Prénom : .....

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

Les Missions locales sacrifiées

En marge de l'avenir agressé de toute une jeunesse étudiante qui prend possession de la rue, le sort de jeunes s'inscrivant ou pas dans un parcours différent est tout aussi chaotique et moins visible.

Il en est ainsi de la formation professionnelle par alternance, à l'exemple d'Alméa dont l'avenir est incertain, mais aussi des missions locales qui subissent aujourd'hui la suppression brutale des subventions du conseil régional.

Pour les trois Milo du département, Saint-Dizier, Chaumont et Langres, cela représente, selon les cas, et après une baisse déjà en 2025, de 15 à 20 % du budget en moins sur un exercice 2026 déjà bien entamé et rien pour 2027. Les jeunes suivis, 3 100 par an, 18% des 16 à 25 ans, sortent du circuit scolaire sans solution ou projet professionnel, parfois en rupture, fragilisés. La mission des conseillers est de les remobiliser et de travailler avec eux un projet d'avenir avec des outils parfois à imaginer, avec des partenaires associatifs, l'éducation nationale, France travail, la Maison des solidarités. L'inquiétude est grande chez les directeurs et directrices, présidents et présidentes qui craignent devoir licencier du personnel, réduire les prises en charge, les projets et laisser des jeunes en errance, particulièrement en milieu rural.

À côté de la sanction budgétaire, c'est la méthode brutale, tardive et sans anticipation, méprisante, de l'annonce de suppression qui heurte les responsables mis devant le fait accompli et un sentiment d'abandon.

Le motif invoqué par la région est, comme à chaque fois, le désengagement de l'État et la dégradation de ses ressources. Du côté des élus locaux, certains jouent la surprise alors que l'alerte date de 2025. Aucune anticipation des intercommunalités, même par l'agglo de Chaumont sous la présidence de Martinelli qui instrumentalise aujourd'hui la situation.

Les missions locales sont salutaires pour une jeunesse face à un avenir incertain. Leur fragilisation risque de laisser toute une jeunesse en rupture sociale avec les conséquences que l'on vit déjà.

Louis Laprade

Prof ? bof...

Sans doute pensait-il pouvoir étouffer la révolte des jeunes comme on éteint un feu de poubelle, Lecornu a sorti de son alambic des mesures à la hauteur du délabrement de nos institutions. Face à la mobilisation et à la colère lycéenne, l'alchimiste de Matignon ne peut que faire bouillir dans ses cornues au long col les errances de gouvernements successifs.

Parmi ses digressions, le déblocage de 4 milliards d'euros de prêts à taux préférentiels pour les lycées (rénovation thermique et bâti) et 1 milliard pour les universités, la revalorisation des bourses sur l'inflation, l'ouverture de 15 000 places supplémentaires dans les filières du supérieur (quand les organisations étudiantes réclament la création de 250 000 places supplémentaires dans les universités), le plafond à 28 élèves par classe de Seconde ET, cerise sur le pudding, la création de 500 postes d'enseignants ainsi que 500 postes de personnels médico-sociaux !

Si c'est si simple de trouver des solutions dans l'urgence, pourquoi avoir attendu la rébellion de nos jeunes pour les mettre en place ? Sont-elles si biscornues qu'il faut réagir seulement aux yeux éborgnés et mains arrachées ? Une des orientations de l'Éducation nationale pour la rentrée scolaire 2026-2027 misait sur la consolidation des réformes et deux priorités pédagogiques majeures : l'acquisition du langage et le raisonnement scientifique. Beau programme mais on pourrait peut-être aussi s'interroger sur la qualité de l'enseignement dispensé par ce recrutement à marche forcée de hussards noirs sans formation préalable. Où est donc passée l'Ecole Normale et ses instituteurs d'antan ?

Cathy Blum

LE RN contre les droits humains

Fondée en 1898 pour défendre le capitaine Dreyfus face à l'antisémitisme, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) fut dissoute par le régime d'extrême droite de Vichy et son cofondateur Victor Bach fut assassiné par la milice fasciste de Pétain.

Lors d'un récent débat sur la pauvreté et la solidarité, Marine Le Pen a ciblé des associations, dont la LDH, en les traitant de *« ramassis de gauchistes »* et annoncé qu'elle couperait les subventions aux associations qu'elle estime « politisées ». Le RN est bien l'ennemi des libertés et des droits.

Dans les communes où les habitants ont "essayé" le RN, on peut constater que les maires d'extrême droite suppriment les subventions aux associations : LDH, Secours populaire, Planning familial, aux théâtres, aux centres sociaux, aux organisations syndicales et ils les expulsent de leurs locaux.

Dans les conseils régionaux, les élus RN votent contre les associations d'éducation populaire comme la Ligue de l'Enseignement. C'était également l'objectif de la liste RN aux élections municipales à Chaumont qui voulait s'attaquer à la culture et augmenter considérablement le nombre de policiers municipaux, ce qui a créé un tollé général.

Sur le site de la LDH on peut lire le communiqué commun Vive la liberté d'expression citoyenne des associations ! Il réunit plus de 200 signataires.

Pascal Pruvot

Une bourde à la Bardella

Lors du dernier conseil municipal l'élu RN Védrenne a fait une faute de liaison en voulant parler des héros cités au monument aux morts, ceux ci devenant dans sa bouche des zéros.

Quand on connaît les exigences à l'égard des demandeurs d'asile quant à la maîtrise de la langue française pour accéder à leur intégration, on se demande si les mêmes tests ne pourraient pas être proposés aux élus RN.

Journal du Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78
https://cgtretraites-chaumont.fr https://www.facebook.com syndicat.cgt.retraites.chaumont/
Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs N° 506 Samedi 28 Novembre 2026
Une : Affiche de Bebert d'Auber : *Des flics contre les évadés fiscaux pas pour mater les ...* https://formesdesluttes.org/